



We create chemistry

Atic® Aqua

Le partenaire idéal de pré-levée des maïs

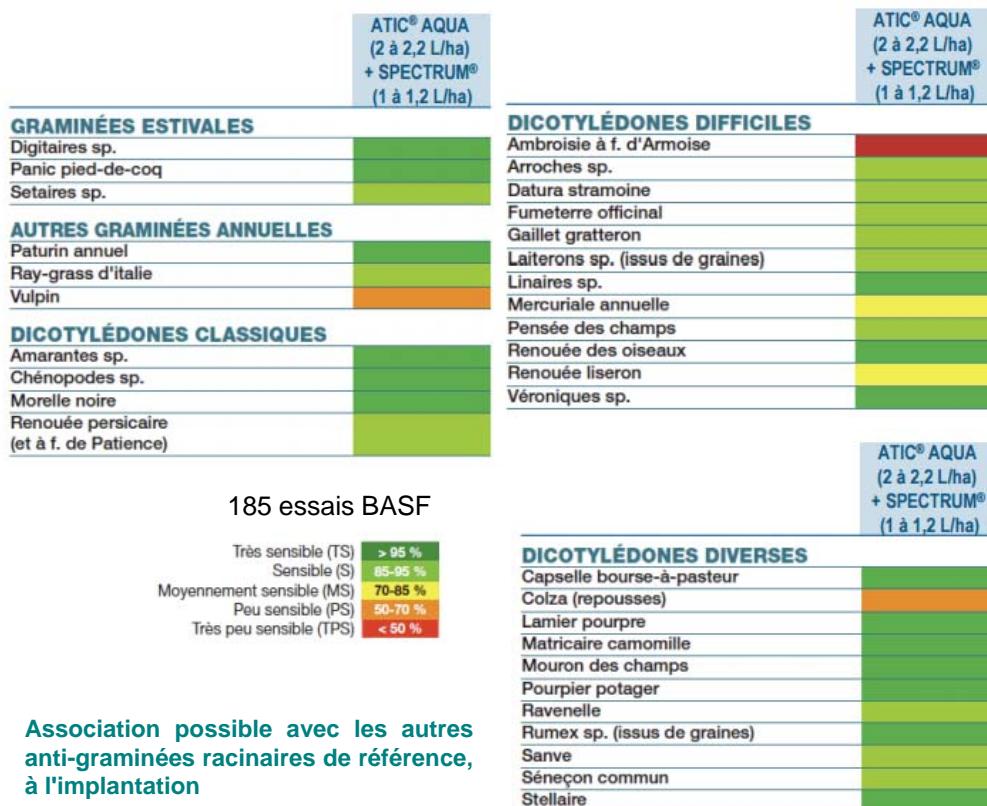


Atic® Aqua vous apporte

- Un large spectre d'efficacité anti-dicotylédones : le partenaire de votre anti-graminées de pré-levée.
- Une formulation micro-encapsulée qui permet un relargage progressif de la pendiméthaline pour une meilleure persistance d'action.
- Une souplesse d'emploi : utilisable en pré et en post-levée précoce du maïs (ne pas appliquer au stade pointant).



Atic® Aqua, le partenaire de la pré-levée du maïs

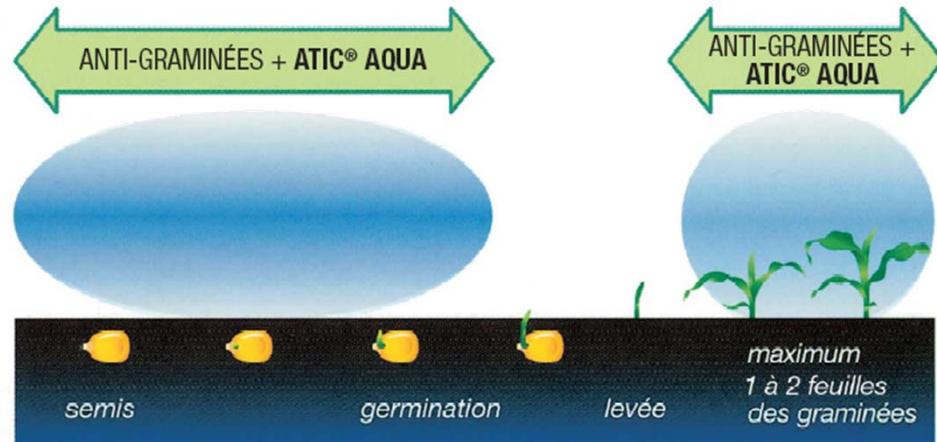


Atic® Aqua

Le partenaire idéal de pré-levée des maïs



Les préconisations



En association avec un anti-graminées :
modulation de dose d'Atic® Aqua de 1,7 à 2,2 L/ha en fonction du type de sol



Fiche d'identité Atic® Aqua

- Atic® Aqua : Marque déposée BASF
- AMM n° 2090011
- Composition : 455 g/l de pendiméthaline
- Formulation : CS (encapsulée)
- Usages autorisés : maïs : pré-levée ou post-levée (jusqu'à 6 feuilles), tournesol : pré-semis ou post-semis/pré-levée, sorgho : post-levée (dès 3 feuilles et jusqu'à 6 feuilles), millet, moha : post-levée (dès 3 feuilles et jusqu'à 6 feuilles), miscanthus : post-levée (dès le stade 3 feuilles)
- Doses autorisées : 2,6 L/ha

Classement toxicologique : mention d'avertissement ATTENTION. H400 très毒ique pour les organismes aquatiques. H410 très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H317 peut provoquer une allergie cutanée. Nombre maximum d'applications par an : 1. Délay avant récolte (DAR) : 120 jours pour le maïs grain, sorgho, millet, moha / 90 jours pour le maïs ensilage et fourrage vert. Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 20 m. Délay de rentrée dans la culture : 48 heures après le traitement. Délays entre l'application d'un produit contenant de la pendiméthaline et le semis ou la plantation de cultures suivantes sur lesquelles la pendiméthaline n'est pas autorisée : 190 jours pour les légumes racines et tubercules sauf pour carotte, céleris/céleris-rave et scorsonière, 200 jours pour les légumes bulbes, sauf pour ail, échalote et oignon, 200 jours pour les légumes feuilles sauf laitue et autres salades, 200 jours pour les céréales sauf blé, blé dur, orge, seigle et triticale, 250 jours pour les cultures de crucifères sauf chou et colza, 300 jours pour la betterave sucrière, 200 jours pour les autres cultures sauf asperge, aubergine, concombre, féverole de printemps, fenouil, haricot, lentille, lupin, maïs, maïs doux, melon, millet, moha, plantes aromatiques, pois de conserve, pois chiche, pois protéagineux de printemps, pomme de terre, tomate, poireau, soja, sorgho, tabac et tournesol.

ISARD® / SPECTRUM® : marques déposées BASF. AMM n° 9900251.. Composition : 720 g/l de dmtp. Classement toxicologique : mention d'avertissement – DANGER. H319: provoque une sévère irritation des yeux. H315 : provoque une irritation cutanée. H317 : peut provoquer une allergie cutanée. H302 : Nocif en cas d'ingestion.H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H400 : Très毒ique pour les organismes aquatiques. H410 : Très毒ique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. Nombre maximum d'applications par an : 1, sauf betteraves et chicorées, 1 application tous les 2 ans. Usages autorisés : Maïs : 1,4 l/ha en pré-levée et post-levée précoce (à partir de 1 feuille - Stade BBCH 11), Millet et moha : 1,2 l/ha en post-levée (à partir du stade 3 feuilles de la culture BBCH 13), Maïs doux : 1,4 l/ha, sorgho : 1,2 l/ha (à partir de 3 feuilles des sorghos), Betteraves industrielles uniquement : 1 l/ha* en post-levée (stades 2 à 8 feuilles, BBCH 12 à 18), Chicorée à café production de racines (toute chicorée industrielle) : 1 l/ha*. *Sur betteraves et chicorées, l'application en post-émergence d'une dose de 1 l/ha en un seul passage est à proscrire par manque de sélectivité. Isard/Spectrum® doit s'appliquer impérativement en fractionné. Ne jamais appliquer Isard/Spectrum® en pré-levée sur ces cultures. Délay avant récolte (DAR) : Maïs, millet, moha : 100 jours grain et 90 jours fourrage, Maïs doux : 60 jours, Sorgho : 90 jours, Betterave : 90 jours, Endive : 90 jours. Distance aux points d'eau : respecter une zone non traitée (ZNT) de 5 m. Délay de rentrée dans la culture : 48 heures après le traitement.

Protection de l'utilisateur lors de la préparation de la bouillie : gants en nitrile EN374, bottes, combinaison de travail polyester / coton (65% / 35%) déperlante, blouse Cat. III type PB 3 manches longues, lunettes de sécurité et masque A3P3.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Usages, doses conditions et restrictions d'emploi : se référer à l'étiquette du produit et/ou www.agro.bASF.fr et/ou www.phytodata.com.

Décembre 2015. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer avant toute application, auprès du N° Azur BASF 0810 023 033 qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. 720MAHE121SSUD.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
 - 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
 - 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires, BASF France - Agro recommande Osmofilm®.
- * Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Etiquettes et fDS	BASF France -Agro	CNVAzur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'Attitude CNVVerde 0 800 887 887
En cas d'urgence (Incident ou accident)	BASF France -Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	CNVAzur 0 810 12 18 89 ou www.adivalor.fr